



Réf. Farde e-Assemblées : 2530147

N° OJ : 85

Projet d'Arrêté - Conseil du 22/05/2023

Objet : Université Libre de Bruxelles - Fonds Erasme.- Subside : 3.500,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2023;

Considérant que l'Université Libre de Bruxelles - Fonds Erasme demande un subside de 3.500,00 EUR pour le dîner de gala fundraising organisé le 01/06/2023;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique.- Un subside de 3.500,00 EUR à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2023 est octroyé au profit de l'Université Libre de Bruxelles - Fonds Erasme.

Annexes :